

Le groupe scolaire Jules Verne



Ville de Mèze

Du neuf pour la jeunesse



L'inauguration de notre nouveau groupe scolaire et du Centre de Loisir sans hébergement (CLSH) marque l'aboutissement du plus important projet mené à Mèze au cours de ces dernières années.

La construction d'un nouvel établissement scolaire est la meilleure preuve que Mèze est une ville vivante qui poursuit son développement de façon harmonieuse et équilibrée. La réalisation de ce groupe scolaire est, bien sûr, le résultat de cette bonne santé démographique. Mais il est aussi, mon Conseil Municipal et moi-même en sommes fiers, le fruit d'une politique ambitieuse menée par la municipalité pour que les jeunes mézois bénéficient, dans leur ville, des meilleurs atouts pour leur éducation et pour leur épanouissement.

Nous voulions que ce nouveau groupe scolaire soit à la fois fonctionnel, convivial, qu'il s'intègre au mieux dans le paysage de ce quartier en devenir. Je peux dire, aujourd'hui, que l'architecte Gilles Chicaud a parfaitement su répondre à nos exigences en réalisant un ensemble largement inspiré par le style méditerranéen, entièrement de plain-pied, avec des classes spacieuses et lumineuses. L'équipe enseignante bénéficie d'un merveilleux outil pour accomplir sa mission pédagogique dans des conditions optimales.

Le groupe scolaire comporte treize classes (huit élémentaires et cinq maternelles), une salle de psychomotricité, une bibliothèque, une cuisine pédagogique un plateau sportif ainsi que le bâtiment abritant le restaurant scolaire, l'accueil garderie et le Centre de Loisirs Sans Hébergement.

Pour Mèze, la réalisation d'un nouveau groupe scolaire, ce n'est pas seulement une école de plus. Elle s'inscrit dans une modification globale et profonde de la vie scolaire dans notre Ville. Le groupe scolaire Jules Verne répond à l'augmentation de la population tout en permettant de diminuer le nombre des effectifs dans l'ensemble des écoles, pour un meilleur confort de tous les élèves de Mèze.

La restructuration est également pédagogique puisque, désormais, toutes les écoles élémentaires de la ville assureront la totalité du cycle, du CP au CM2.

Autre changement lié à la création de Jules Verne : il s'accompagne d'une nouvelle répartition des écoliers au sein des établissements de la Commune. Cette réorganisation de la carte scolaire a été menée, dans la concertation, par un groupe de travail associant des parents d'élèves, des enseignants, des membres du Comité consultatif des affaires scolaires, le service scolaire de la Ville de Mèze. L'affectation des élèves a été décidée en tenant compte de critères bien définis : la proximité ; le regroupement des fratries et la mixité sociale.

Bien entendu, malgré les moyens que nous consacrons au groupe Jules Verne, nous poursuivons sans relâche l'équipement et l'amélioration des autres écoles communales.

Henry Fricou
Maire de Mèze

Le groupe scolaire baptisé « Jules Verne »



2005 marquait le centenaire de la mort de Jules Verne, l'un des plus célèbres auteurs de la littérature française. La Ville de Mèze a choisi de lui rendre hommage en donnant son nom à sa nouvelle école. Cet esprit fertile et visionnaire a entraîné dans ses récits extraordinaires, des générations de jeunes lecteurs et en séduira encore bien d'autres. Jules Vernes incarne le voyage, la découverte, l'aventure, l'audace, l'inventivité, le goût pour les sciences... Autant d'excellents repères pour ouvrir l'appétit des écoliers de Mèze pour la connaissance.

Chronologie du projet



La décision de créer un nouveau groupe scolaire remonte à 2002. La promesse de vente concernant les terrains a été signée en novembre 2002. L'acquisition des terrain s'est concrétisée l'année suivante. En 2003, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la SEMABATH et l'architecte Gilles Chicaud a été désigné pour concevoir le futur groupe scolaire. J'ai eu l'honneur de sceller la première pierre de l'établissement le 1er septembre 2004. Un an plus tard, le 2 septembre 2005, la rentrée scolaire a pu s'effectuer comme prévu dans les écoles élémentaire et maternelle. La seconde tranche a été réalisée pour la rentrée 2006. Le groupe scolaire est désormais totalement achevé. Il accueille, pour l'année 2006/2007, 202 élèves dans les huit classes élémentaires et 128 élèves dans les cinq classes maternelles, soit 330 enfants au total.

Henry Fricou, Maire de Mèze, pose la première pierre du groupe scolaire Jules Vernes, le 1er septembre 2005

Financements

Le coût total de la réalisation du groupe scolaire Jules Verne s'élève à 4 582 000 €

Participation de la **Ville de Mèze** : 80,86 %

Participation de l'**Etat** : 11,01 %

Participation du **Conseil Général de l'Hérault** : 7,44 %

Participation de la **Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier** : 0,70 %

et un prêt sans intérêt de 48 000 €



Le point de vue de l'architecte, Gilles Chicaud

Le confort des enfants et des enseignants ainsi que la sécurité ont été au coeur de notre projet. La réalisation de cet ouvrage a été notamment possible grâce au partenariat avec la municipalité, les parents d'élèves, les enseignants, les agents d'entretien, les responsables des espaces verts de la commune qui vont utiliser ou gérer, maintenant, ces nouveaux locaux.

Le groupe scolaire Jules Verne a été conçu à partir d'idées simples mais structurantes, prenant en compte l'environnement immédiat du projet ainsi que le programme municipal.



Les contraintes d'implantation et d'orientation



L'implantation des masses bâties du groupe scolaire s'est effectuée à partir des choix et des contraintes suivantes imposées par le maître d'ouvrage, l'architecte et par le site lui-même :

- L**e groupe scolaire tourne le dos aux vents dominants, pour ouvrir ses cours de récréation vers le Sud.
- L**es accès aux écoles s'effectuent depuis la grande place piétonne qui se projette à l'ouest des bâtiments.
- L**a dépose des enfants depuis la voie est sécurisée, c'est à dire les parents peuvent suivre le court trajet que vont faire les enfants depuis la dépose jusqu'aux portes des écoles.
- L**es deux écoles sont conçues pour optimiser une économie de surface, évitant tous les locaux pouvant faire double emploi.

Ainsi ont été créés :

- D**es surfaces dédiées exclusivement aux activités maternelles : classes, salle de psychomotricité, bureau de direction, sanitaires et rangements propres, préaux,...
- D**es surfaces dédiées exclusivement aux activités élémentaires : classes, bureau de direction, sanitaires, préaux...
- D**es surfaces communes aux deux écoles : salle polyvalente, salle de réunion des enseignants, cuisine pédagogique, bibliothèque, locaux des agents d'entretien, vestiaires, chaufferie,...

L'implantation des trois unités (Ecole maternelle, Elémentaire et CLSH/Restaurant scolaire) se base sur les idées suivantes :

- L**e secteur périscolaire est un lieu différent de l'école. Il n'utilise pas fait les mêmes locaux, l'enfant en temps périscolaire n'est pas dans son école. (L'accueil périscolaire est une prise en charge des enfants par la municipalité avant et après les heures de classe ainsi que pendant la coupure du déjeuner. De nombreuses activités sportives, ludiques ou culturelles sont proposées par des animateurs diplômés et par des agents spécialisés).
- L**e CLSH est directement accessible par les enfants depuis les cours d'écoles, mais également depuis les espaces publics, pour permettre une accessibilité facile pour les réunions, associations, etc... sans avoir à traverser les écoles.
- L**es surfaces extérieures doivent, au contraire, être communes pour des raisons de surface, de moyens, de coût bien entendu. Ainsi les cours et le plateau sportif sont utilisés indifféremment par le CLSH et par les écoles.
- L**e restaurant scolaire est également situé hors groupe scolaire, pour des raisons multiples :
- L**e lieu du repas est un lieu spécifique, déconnecté de l'école, le temps du repas n'est pas un temps de travail.
- L**es livraisons vers le restaurant scolaire (liaison chaude) sont réalisées hors cour d'école, par une façade accessible directement sur voie publique.

De vastes surfaces



Un programme municipal ambitieux :

Une surface de 80m² est dédiée aux activités périscolaires. La salle d'activité est contiguë à la salle polyvalente des écoles (salle de 135 m²) afin d'assurer, en ouvrant la cloison mobile qui les sépare, un vaste espace de 215 m², espace dédié aux grandes manifestations.

L'école maternelle a sa propre salle de psychomotricité, revêtue de sol souple et d'un plancher chauffant.

Les salles de classe élémentaires ont toutes leur espace Informatique, en réseau.

La salle polyvalente est vaste (135m²), accessible par les trois unités (Maternelle, Elémentaire et Périscolaire).

La bibliothèque de 57 m² est à l'échelle du groupe scolaire, elle a par ailleurs une position privilégiée à l'entrée des établissements.

Des normes thermiques et acoustiques respectées



De nombreuses surfaces vitrées permettent une utilisation optimale de la lumière du jour afin de réduire les consommations électriques.

Des stores extérieurs escamotables et orientables sont positionnés à l'extérieur, sur les surfaces vitrées exposées (surface non protégées par des brises soleil).

Les surfaces vitrées orientées vers le Sud bénéficient de masques solaires constitués par les débords de couverture des préaux. Cette disposition assure une ombre portée optimale pendant la saison chaude.

Le plancher chauffant de l'école maternelle permet aux enfants de bénéficier d'un chauffage homogène, proche d'eux (les enfants en maternelle sont de par leur taille et leur âge souvent en contact avec le sol de leur classe ou de l'espace de psychomotricité).

Un ventilation de confort avec un renouvellement d'air est installée dans toutes les pièces et salles de classes.

L'acoustique de chaque local a été étudiée par un ingénieur acousticien, les locaux sont équipés de faux plafonds absorbants et parfois même de panneaux muraux évitant la réverbération des sons.

Des espaces extérieurs fonctionnels



Les surfaces de cours, séparées, sont de formes simples, en limitant les recoins où la surveillance est difficile. Des végétaux assureront le complément d'ombre déjà donné par les préaux en dur.

les préaux ont deux usages: l'abri d'une part en cas de pluie et en cas de forte chaleur, mais également l'effet "masque solaire" sur les grandes baie vitrées assurant l'éclairage naturel des salles de classes.

Un plateau sportif, accessible directement depuis la cour des écoles ou depuis le périscolaire, sans sortir de l'établissement.

Les intervenants



Maître d'ouvrage : Ville de Mèze - Maire : Henry Fricou

Maître d'ouvrage délégué : SEMABATH - Président : Yves Piétrasanta

Architecte : Gilles Chicaud

Liste des entreprises

Gros Œuvre : **JMS CONSTRUCTION – Mèze**

Charpente couverture : **CC BAT – Le Crès**

Étanchéité : **Languedoc Étanchéité – Sète**

Cloisons Doublages : **SARL FERRER – Sète**

Menuiseries Extérieures : **SARL SONZOGNI – Boujan sur Libron**

Menuiseries Intérieures : **NORBA LR – Lattes**

Plomberie / Chauffage : **SA CASSAN – Béziers**

Electricité : **TAILLEFER – Sète**

Carrelage : **SOMEREV – Montpellier**

Sols Souples : **CRESPON – Vendargues**

Peinture : **Atelier St Luc – Sète**

Enduits de Façades : **ENOPIA – Vendargues**

Serrurerie : **SAEG – Montpellier**

VRD – Amén. Extérieurs : **BRAULT TP - Béziers**

et

Les services techniques de la Ville de Mèze

